

La Maison des Services Au Public est un lieu d'accueil de proximité pour les particuliers comme les professionnels afin de les aider dans les démarches de la vie quotidienne.

Elle dispose de plusieurs services: santé/social, emploi/formation, famille, entreprise, retraite, démarches administratives, logement/énergie, l'accès aux droits et le transport/mobilité.

Ce lieu est équipé d'un accès libre à internet, une imprimante, un téléphone, un espace confidentiel, une photocopieuse, un fax et un scanner.

La MSAP travaille avec de nombreux partenaires:

- **ADRAR Formation** avec Mme REVEL Christine, les lundis et vendredis sur RDV au 06.83.19.86.34
- **CAP EMPLOI** avec Mme BUCHE Colette, une fois par mois sur RDV par mail: c.buche@capemploi31.com
- **MISSION LOCALE** avec Mme DUJARRIC Isabelle, le lundi de 14h à 17h sur RDV au 05.61.28.71.30
- **CMA (Chambre de métiers et de l'artisanat)** avec Mme GAILGNE Stéphanie, les 1er et 3ieme jeudi du mois sur RDV au 05.61.10.47.92
- **Conseiller agricole de la Haute Garonne**, Mr ROSSINI Stéphanie, le mardi de 9h à 12h sur RDV au 06.29.58.02.18
- **CAF (caisse d'allocations familiales)** avec Mme DUMAS Brigitte sur RDV au 06.11.15.13.01

Il y a également des permanences défenseurs de droits sur RDV auprès des animatrices de la MSAP.

NOUVEAU

La MSAP organise un mardi par mois, un nouveau service pour aider aux démarches administratives. Les prochaines dates du **café démarches administratives** sont les 19 mars, 16 avril, 14 mai, 18 juin.

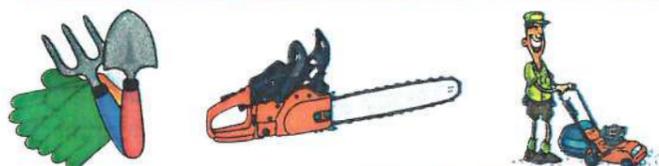
Pour participer : inscription au 05.34.66.91.64

MSAP des Terres du Lauragais
1 rue de la république
31560 Nailloux

Bruits de voisinage

Nous vous rappelons que les travaux de jardinage et de bricolage, à l'aide d'outils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h
Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h
Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h et de 16h à 18h



Agenda 2019

Journée citoyenne : 18 mai

Cérémonie commémorative du 8 mai 1945 : le 8 mai

Kermesse par les « graines de Pastel » : 22 juin

Vide grenier : 16 juin

Visite contée aux flambeaux par l'office du tourisme : le 15 juillet à 21h

Auberge espagnole : le 13 juillet

Fête locale : le 16, 17, 18 août

Fête des labours : 21 septembre

Visite guidée du village pour les journées européennes du Patrimoine: le 14 septembre

Repas des chasseurs : le 8 septembre

Cérémonie commémorative du 11 novembre 1918 : le 11 novembre

Une paire de lunettes de vue ainsi que 2 cannes ont été trouvées, vous pouvez venir les récupérer en mairie.



L'Écho Montgeardin

Le bulletin municipal des Montgeardins

Travaux 2019

Dans ce numéro :

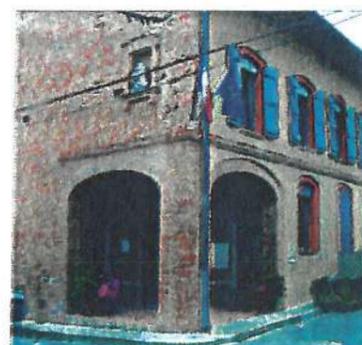
- Travaux 2019
- Accueil Petite Enfance
- Permanences des Programme d'Intérêt Général (PIG)
- L'association «Graines de Pastel»
- Lauréats des maisons fleuries
- Élections européennes
- Le pastel
- Maison des Services Au Public
- Agenda 2019

Mairie de Montgeard

35 rue de la Bastide
31560 MONTGEARD
Tél: 05.61.81.34.74
contact@mairiedemontgeard.com

HORAIRES

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi
de 10h à 12h
Vendredi,
de 16h à 18h



Le 20 janvier 2019, le conseil municipal a présenté ses vœux à la population. Mme le Maire a profité de cette rencontre pour informer la population des travaux principaux prévus en 2019.

Synthèse de son discours:

- ① **Achat de l'enclave du cimetière.**
Ce conseil municipal a décidé d'y consacrer au maximum 50000€ HT pour la partie place Aimé Ramond. Une subvention de 40% du Conseil Départemental est demandée ainsi qu'une autre de 20% à la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (ETAT).
- ② **Aménagement d'une partie du 1er étage de la mairie**
Ce mois-ci, cela fera 11 ans que la mairie a été inaugurée. Les locaux qui étaient adaptés, à ce moment-là, ne nous permettent plus de ranger les documents dits « archives courantes et intermédiaires » de moins de 10 ans. Ces documents sont souvent utilisés par le secrétariat et doivent donc rester accessibles dans de bonnes conditions d'utilisation pour le personnel de mairie. Les élus ont donc décidé d'aménager une partie des locaux du premier étage de la mairie qui sont à l'heure actuelle très dégradés. Ces travaux seront inscrits dans le budget 2019 et s'élevont à 20993 euros TTC sur les-

Requalification de la place Aimé Ramond.

Au moment de l'élaboration du PLU, il nous a été demandé de réfléchir au problème du stationnement dans le village. Au départ, nous avons vu la place Aimé Ramond comme un espace pouvant être dédié dans sa totalité au stationnement. Les services de voirie du Conseil Départemental, consultés, nous ont déconseillé de faire une sortie sur la RD19 en raison des risques d'accidents.

De ce fait, cela ne devenait plus intéressant de dédier la place au parking pour des raisons évidentes de difficultés de circulation. Nous avons donc pris contact avec le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme et Environnement) pour nous aider à réfléchir sur l'optimisation de cette place et au stationnement dans le village. Ce travail avec le CAUE a été entrepris depuis le mois d'avril 2018.

Pour répondre à notre problématique de stationnement, le CAUE nous a proposé, au-delà de la requalification de la place Aimé Ramond, l'aménagement d'un parking rue du grand fossé (entre la porte principale du cimetière et l'Église).

Les travaux de ces deux aménagements seront probablement exécutés durant le deuxième semestre 2019.



quels nous pourrions obtenir une subvention globale de 80% (40% du Conseil Départemental et 30% de l'État-DETR). Ils débuteront au mois de mars 2019.

♦ Passages piétons

Ces aménagements étaient programmés pour 2018 mais n'ont pas pu être réalisés par manque de temps. C'est Alain Marty, 1er adjoint en charge des travaux et l'agent technique Robert Kupiec qui doivent effectuer ce travail ; cela sera fait en 2019.

♦ Voirie

A la suite des explications sur les passages piétons, Madame le Maire a souhaité faire un point sur la voirie, car certains peuvent se demander pourquoi nous programmons chaque année des travaux sur les bâtiments communaux alors que nous laissons la voirie se dégrader.

Le conseil municipal et Madame le Maire sont tout à fait conscients de l'état dégradé de certaines rues, mais la commune n'a pas la compétence voirie et ne peut pas financer des travaux avec le **budget communal**. Le budget du pool routier est dépendant d'une enveloppe financière allouée par le Conseil Départemental à la communauté de communes. Pour notre commune, notre enveloppe est de 44 000€ HT pour trois ans.

Il faut savoir que le percepteur ne paierait pas des travaux que la commune pourrait d'elle-même commander. La commune mettrait les entreprises en difficulté, parce que celles-ci ne seraient pas payées. La règle est comme cela et nous ne pouvons malheureusement pas y déroger jusqu'à présent. Mais sachez que ce dossier est en discussion à Terres du Lauragais et que les services travaillent pour trouver une solution. Les finances de la communes permettraient d'y consacrer un budget mais cela ne nous est pas autorisé à ce jour.

Accueil Petite Enfance

Si vous recherchez un mode d'accueil individuel et/ou collectif sur la communauté de communes de Terres du Lauragais, deux coordinatrices sont là pour vous proposer des rendez-vous afin : d'étudier votre situation et vos besoins, vous renseigner sur tous les modes d'accueils possibles et les démarches à entreprendre. Elles vous transmettront la liste des assistantes maternelles, et peuvent vous aider à compléter les dossiers d'inscription en halte garderie ou en crèche.

- Pour le secteur Centre/Sud (Nailloux, Calmont, Villefranche, Avignonet et les communes aux alentours..) :

Carole RAFFANEL : 06.69.69.55.26
preinscriptions.creches-tdlsud@terres-du-lauragais.fr

- Pour le secteur Nord (Caraman, Sainte Foy d'Aigrefeuille, Lanta, Maureville et communes aux alentours) :

Annick BARETS : 05.62.18.42.80 - 06.48.91.15.72
preinscriptions.creches-tdlnord@terres-du-lauragais.fr

Dernière minute : INFO VOIRIE

Par un mèl du 20 février 2019, la communauté de communes Terres du Lauragais nous informe avoir considéré :

- Les besoins en travaux à réaliser par commune pour obtenir un niveau suffisant et homogène d'entretien des voiries,
 - Les demandes supplémentaires des communes auprès du Conseil Départemental qui n'ont pu être satisfaites,
 - L'impossibilité de mettre en place le « pot commun » pour une gestion intercommunale du budget voirie (unanimité des communes non obtenue),
 - L'avis favorable de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) du vendredi 15 février 2019,
 - L'accord des membres du conseil communautaire du 19/02/2019,
- et autorise les communes qui le souhaitent à financer, par leur budget communal, des travaux de voirie supplémentaires à ceux du pool routier. Pour cela elles doivent s'engager pour un montant financier sur 3 ans.**

La commune a donc demandé à Terres du Lauragais un estimatif des travaux à réaliser afin de pouvoir décider du montant de cette enveloppe.

* Rue des Moulins à vent (de la rue de l'Aouta à la Gde rue du Pastel)	90 000
* Rue Del Faouré	33 000
* Rue des Arcades (angle halle jusqu'à la Gde rue du Pastel)	15 000
* Rue du Fournil	11 000
* Rue des Jardins	6 000
* Rue de la Bastide (angle mairie jusqu'à la Vierge)	6 000
* Rue du Four banal	7 000
* Rue Julhaire et place du Barri	11 000

Total 179 000

Au vu de ces chiffres le conseil municipal a adopté, lors de la séance du 06 mars 2019, une enveloppe de 20 000 euros par an sur 3 ans, soit 60 000 euros, auxquels viendront s'ajouter les 44 000 euros du pool routier départemental 2019-2021. Aucune subvention ne sera accordée sur ces 60 000 euros. Il faudra 6 ans pour réaliser la totalité des travaux estimés ci-dessus.

Pendant ce temps, les chemins réhabilités durant ces deux derniers mandats se dégraderont à leur tour....

Les travaux du pool routier 2016/2018 se termineront cette année par la rénovation de la fin du chemin de Sous Tourelle et la restauration d'un point au chemin de la Ponte et un Route des Éoliennes (ces deux derniers posant des problèmes de sécurité).

Permanences Programme d'Intérêt General (PIG)

Le Conseil Départemental nous informe de la création de permanences par la société ERIM (Expertise Restauration Immobilière) pour accompagner les propriétaires dans le cadre d'un programme pour la lutte contre la précarité énergétique, pour l'adaptation des logements privés pour garder à domicile les personnes âgées et/ou handicapées et également traiter les logements indignes.

Prochaines permanences:

Caraman: 7 avenue du 8 mai 1945: **20 mars, 17 avril, 15 mai** de 9h30 à 12h
Revel: 12 avenue de Castelnaudary: **20mars, 17 avril, 15 mai** de 14h à 16h

L'association « Graines de Pastel »



La nouvelle association de parents d'élèves du RPI Gibel/Montgeard organise un carnaval le 31 mars 2019 à Gibel. Un atelier de maquillage se tiendra au foyer communal à 14h avant le départ du défilé à 15h. Un goûter sous forme d'auberge espagnole se fera à 16h30, salle des fêtes de Gibel.

Venez nombreux !

Lauréats des maisons fleuries

Lors des vœux à la population, le 20 janvier 2019, la mairie de Montgeard a tenu à récompenser les Montgeardins suivants : BONHOURE Véronique, GAUCHERIN Jean Yves, GRILLERES Audrey, JACQUET Julie, MARQUIE Monique, MARTY Jeannie et MARTY Alain, MASSICOT Élise, RUFFAT Céline et Paul, SEDARD Jose et Jean-Luc, SOLA Solange pour leurs implications dans l'embellissement de notre village.

Mme Ruffat Céline, Mme MacMeekan Sarah et Mr Jean Yves Gaucherin ont été primés par le département.

Élections européennes

Depuis le 1er janvier 2019, il est possible de s'inscrire sur les listes électorales toute l'année.

Pour pouvoir voter aux élections européennes du 26 mai 2019, il faut vous inscrire en mairie avant le 31 mars 2019. **Une permanence exceptionnelle sera tenue à la mairie le samedi 30 mars de 10h à 12h.**

NOUVEAU

Il est désormais possible de s'inscrire sur les listes électorales, sur le site service-public.fr, grâce à un outil qui vous permettra aussi de vérifier si vous êtes déjà inscrit.

Le pastel

Aujourd'hui, le pastel est remis au goût du jour du fait de l'engouement pour les teintures naturelles et suite à l'obtention de nouveaux produits dérivés.

Il est utilisé pour ses propriétés tinctoriales mais aussi en cosmétologie du fait des vertus dermatologiques de son huile.

Voici quelques conseils pour cultiver du pastel
Isatis Tinctoria :

Si on veut récolter les feuilles, il faut le semer en fin d'hiver (février/mars), on pourra alors récolter les feuilles à partir de la Saint Jean jusqu'en novembre pour en extraire le pigment. La deuxième année, les fleurs apparaîtront en avril et formeront des siliques qui pourront être récoltées à maturité.

Si on veut le faire fleurir en une année, il faut le semer en août, il fleurira en avril et les graines pourront être récoltées en juin/juillet.

L'Association des Parents d'Élèves du RPI Gibel - Montgeard
« LES GRAINES DU PASTEL »
Siège social : même, rue de la Bastide, 31500 Montgeard

vous invite à venir



Le Dimanche 31 mars 2019
à Gibel au foyer communal

Venez nombreux !

Programme

14h : Atelier de maquillage, fabrication de cravates
15h : Départ du cortège
16h30 : Auberge espagnole au foyer
18h : Goûter partagé



Le goûter se fera sous forme d'auberge espagnole, chacun apporte un plat à partager.
Des boissons et les confettis sont offerts par l'association.

Pour la sécurité de nos enfants,

merci de stationner votre véhicule sur le parking à l'entrée du village (rue du Calmet)

